

VAL



SONNETTE INFO



*« A l'échelle cosmique, l'eau est plus rare que l'or. »
Hubert Reeves*

Directrice de publication : Brigitte MONNET
Crédits photos : Catherine FOURNIER,
Valérie JUNG, Brigitte MONNET, Jean-
Raphaël PERRARD.

N° 12 – JUIN 2022

Les contributeurs de cette édition

Jacques BONNIER, Guy COSTANZO, Bénédicte FATON ROSAIN, Catherine FOURNIER, Thomas GAND, Willy GUILLET, Valérie JUNG, Claudine MARCHAND, Brigitte MONNET, Christophe PERRIN, Irène ROUCHE, Lætitia YAKOUBI, et différents contributeurs des associations

État civil



Ils se sont dits
OUI

À Vercia, le 28 mai 2022,
Catherine FOURNIER a eu la joie
d'unir Valérie COLIN et
Christophe PONSARD.

À Grusse, Le 21 mai 2022,
Roland JACQUARD a eu la joie
d'unir Cassandra BESSON et
Thomas MARECHAL-LYET.



Le 21 mai 2022 restera pour moi une date qui aura ponctué mon rôle d'officier de l'État Civil.

A la demande de mon fils François et de sa compagne Morgane, j'ai célébré le parrainage civil de mon petit-fils Roméo.

Il faut savoir qu'il y a 31 ans, François avait été parrainé dans cette même mairie par le maire Gilbert BOUILLOD.

Le parrainage civil a été institué par un décret du 18 juin 1794. Celui-ci n'a pas de valeur légale, les parrains et marraines ne sont pas liés par un lien contractuel. C'est un engagement moral de leur part vis-à-vis de leur filleul. Lors de la cérémonie nous rappelons les valeurs de celui-ci qui sont inscrites sur les frontons de nos mairies : «Liberté – Égalité – Fraternité».

Jacques BONNIER



À Vincelles, le 5 mars 2022,
Brigitte MONNET a eu l'honneur
de parrainer Éline,
fille d'Amandine et Julien VUITON.
Bienvenue à cette nouvelle citoyenne.

Les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans la presse ou tout autre support, un bulletin municipal par exemple, que si les personnes concernées ont donné leur accord par écrit. On entend par informations relatives à l'état civil, les actes de naissance, de mariage et de décès.

Naissances

7 naissances au 1^{er} semestre 2022

dont

GUETTE Anastasia le 7/01/2022
OLIVIER GALLET Thaïs le 3/04/2022
NUNS Raphaël le 4/06/2022



A Grusse, le 9 juillet, Roland JACQUARD a parrainé
Anastasia et Eleonore,
filles d'Amélie CHAVIN et Hugo GUETTE
2/36



ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs, cher.e.s administré.e.s,

Quel plaisir de vous retrouver, de vous faire découvrir au travers de ce bulletin municipal toutes les actions et réalisations qui ont jalonné ce premier semestre 2022.

Mais ce bonheur des retrouvailles après deux années marquées par la pandémie de la COVID, ne peut nous faire oublier le triste contexte international marqué par la guerre en Ukraine et son lot de misères et souffrances, la montée inéluctable du prix des énergies plongeant une partie de nos concitoyens dans la précarité et le dérèglement climatique, nous obligeant de fait à revoir nos modes de vie.

La commune de Val-Sonnette a depuis longtemps tenté d'anticiper les mutations, en préservant la biodiversité (actions sur les pelouses sèches, espace test agricole en maraîchage biologique, verger de sauvegarde, plantation de haies bocagères) et en transformant son parc immobilier en bâtiments basse consommation (mairie annexe de Grusse avec mise en place d'une chaufferie bois, isolation et toiture photovoltaïque sur un logement communal à Bonnaud, maison d'assistantes maternelles à énergie positive). Car la facture sera lourde, aussi bien pour les particuliers que pour les collectivités. Moins consommer est une priorité tant pour les finances que pour l'environnement, au travers des petits gestes du quotidien mais aussi en investissant avec ambition dans la rénovation thermique.

Cette année 2022 nous aurons deux chantiers d'ampleur :

- tout d'abord la rénovation énergétique de la mairie annexe de Vercia et de la salle des Fêtes contiguë avec la mise en place d'une chaufferie bois qui alimentera les deux bâtiments ainsi que trois logements communaux. Nous espérons ne pas avoir à subir trop fortement l'augmentation du coût des matières premières et leur pénurie. Ce chantier d'importance nous a amené à avoir recourt à l'emprunt fort heureusement juste avant que les taux n'augmentent. Notre situation financière nous le permettait, en effet, au 31 décembre 2021 l'endettement était de 313 €/hab. soit moitié moins que les communes de taille comparable (769 €/hab.). Notre capacité de désendettement après emprunt reste maîtrisée à 3,79 années.

- ensuite, l'aménagement de la place de Vincelles afin de donner plus de lisibilité entre les espaces piétons et la circulation des véhicules. L'amélioration esthétique sera importante avec l'introduction de végétaux (important en ces périodes de canicule) et la désimperméabilisation des sols. Les parkings, pour des raisons de sécurité seront disposés de façon à ne pas risquer qu'une voiture dévale dans les rues de la commune comme malheureusement cela est arrivé en 2021, sans conséquence fort heureusement.

Bien d'autres chantiers sont en cours, vous les retrouverez à la lecture de votre journal.

Les élus ont tenu à remercier les bénévoles de la commune qui ont tenu les urnes ces deux dernières années, années intenses d'élections. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Un grand merci à toutes les associations de Val-Sonnette qui ont repris leurs activités, permettant aux habitants de se retrouver soit au cours d'activités régulières, soit pour des moments festifs ou culturels. Nous leur apportons tout notre soutien.

Les membres de l'équipe municipale se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été.

Brigitte MONNET
Maire de VAL-SONNETTE

Ouverture du secrétariat de mairie Mairie de Val-Sonnette

lundi	14h00 à 18h00
mardi	10h00 à 12h15 12h45 à 17h00
mercredi	9h30 à 12h15 12h45 à 18h00
jeudi	8h30 à 12h15 12h45 à 18h00
Vendredi	8h30 à 12h00

☎ mairie : 03 84 25 06 40

mail : mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr

Facebook : commune val-sonnette

Site internet : www.val-sonnette.fr

CONGÉS ANNUELS : LA MAIRIE SERA FERMÉE

Du 25 juillet au 5 août inclus les lundis, mardis, mercredis.
Elle sera ouverte les jeudis et vendredis matins uniquement.

Du 8 août au 26 août les vendredis matins.

Des travaux à réaliser ?

Déposez vos demandes DP, PC, CU sur
urbanisme@val-sonnette.fr



Recevoir toutes les informations directement avec Panneau Pocket

Panneau Pocket
Votre mairie vous offre l'application PanneauPocket

Soyez les premiers informés de l'actualité de votre commune en téléchargeant PanneauPocket

Disponible gratuitement sur



L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !



1 Téléchargez l'application "PanneauPocket"

2 Recherchez votre commune

3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

**100%
GRATUIT**

**100%
ANONYME**

**0%
PUBLICITÉ**

Disponible sur smartphone, tablette et ordinateur app.panneaupocket.com

Publicité des actes

A compter du 1^{er} juillet 2022, la loi impose aux communes de publier leurs actes uniquement de manière dématérialisée sur leur site internet sauf vote contraire du conseil municipal.

Notre commune a fait le choix de la dématérialisation des actes.

A compter de cette date, vous pourrez donc retrouver tous les arrêtés du Maire, les délibérations prises par l'organe délibérant et les procès verbaux des conseils municipaux sur notre site www.val-sonnette.fr



Par ailleurs, les outils d'information du public sont modifiés dans un objectif d'harmonisation des différents régimes applicables aux collectivités. **Le compte-rendu de ces séances est supprimé et remplacé par une liste des délibérations examinées en séance.** Le procès-verbal des séances des conseils municipaux est désormais expressément détaillé. Que la commune dispose d'un site internet ou non, elle est tenue de mettre à disposition du public un exemplaire papier. Ces formalités sont accomplies dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle le procès verbal est arrêté (c'est-à-dire après le conseil municipal suivant).

Tarifs de locations des salles communales

GRUSSE	Nombre personnes		Tarif	Associations communales	Extérieurs
Salle de convivialité	60		100 € la 1 ^{ère} loc. 160 € les suivantes	Gratuit	Non
Terrain des fêtes			70 € la 1 ^{ère} loc. 140 € les suivantes	Gratuit	Non
VINCELLES	Nbre personnes	Habitants de Val-Sonnette	Extérieurs	Associations communales	Associations extérieures
Salle du Haut + coin cuisine	30-40	65 €	Non	Gratuit	90 €
Salle du bas Sans vaisselle	100	120 €	Non	Gratuit	150 €
Vaisselle avec salle du bas	1 € par personne	2 assiettes plates, 1 creuse, 1 à dessert, 3 jeux de verres, 1 tasse avec sous-tasse, couverts et 1 pot à eau pour 6 personnes			
VERCIA (130 personnes)	WEEK-END été Sans chauffage		WEEK-END hiver Avec chauffage		
Membres actifs du FRV	50 €		110 €		
Habitants de Val-Sonnette	150 €		210 €		
Personnes extérieures	250 €		310 €		
	1 JOUR été	1 JOUR hiver	WEEK-END été	WEEK-END hiver	
Associations Val-sonnette Si activité à but lucratif	100 €	160 €	200 €	260 €	
Associations Val-Sonnette Si activité non lucrative	Gratuit 1 fois / an	60 €	50 €	110 €	
Associations extérieures Activité non lucrative	120 €	180 €	250 €	310 €	
Associations extérieures Activité à but lucratif	NON	NON	NON	NON	

Locations de tables et bancs aux habitants de Val-Sonnette : 3€ la table avec ses deux bancs à prendre et à ramener au terrain des fêtes de Grusse.

De nouveaux adjoints techniques



Suite à une vacance de poste, la Commune a dû procéder à un recrutement sur un poste d'agent technique communal à temps complet. C'est M. PUCHADEZ qui a été retenu et a pris ses fonctions en mai.

Parallèlement, l'Association AIR avec laquelle la commune a un partenariat depuis quelques années, a mis à disposition Monsieur Eli ORTIS. Il pourra rester au maximum 2 ans.

Jacques BONNIER

Vivre à Val-Sonnette, trois dates à retenir

Pot'athlon 28 août 2022

Les membres de la commission extra-municipale sociale, animation, culture, jeunesse et aînés organiseront prochainement un pot'athlon à destination des enfants de la commune âgés de 10 à 15 ans.

Cette manifestation se déroulera le 28 août 2022 sur l'aire de jeux de Vincelles autour de trois épreuves disputées en équipe et en relais (400 m de course à pied, 5 lancés francs et 1200 m de VTT par pot'athlète). Les enfants des autres classes d'âge seront les bienvenus pour encourager les participants sur le parcours ou profiter des nouveaux aménagements de l'aire de jeux.

La manifestation organisée autour d'un parcours accessible permettra à tous les enfants de développer leur esprit d'équipe et leur socialisation avec les autres jeunes de la commune autour d'une activité saine pour l'esprit et pour le corps. Bien sûr, un moment convivial clôturera cette animation sportive où nous aurons le plaisir de rassembler participants et accompagnants.

Alors 3, 2, 1...partez. A vos baskets, préparez vos vélos (vérifiez vos pneus, vos freins et vos bouchons de guidon), gonflés vos ballons, exercez votre habileté aux lancés francs et venez partager ce moment sportif et festif avec vos potes.

Réservez dès à présent votre date, les informations organisationnelles vous seront communiquées prochainement.

Nous comptons sur la présence de vous tous.

A très bientôt.



Thomas GAND



Merci à Michel CAQUARD de nous faire bénéficier de son expertise dans le domaine sportif.

La randonnée de Val-Sonnette dimanche 25 septembre 2022



3 parcours
Pédestres de 6,
9 et 12 km



2 parcours
VTT
de 6, 9
et 12 km

Départ de GRUSSE, terrain des fêtes

Cette randonnée est ouverte à tous les habitants de la commune et les cinq parcours proposés doivent permettre à chacun, en fonction de ses capacités, de découvrir une partie des nombreux sentiers et chemins que compte notre commune.



Apéritif offert
à 12h30
par la
commune



Pique-nique
tiré du sac
sur le terrain
des fêtes de
Grusse

Merci à Claude CRETIN et les nombreux bénévoles qui testent les randonnées qui vous seront proposées et organisent cette journée de découverte de notre patrimoine naturel.

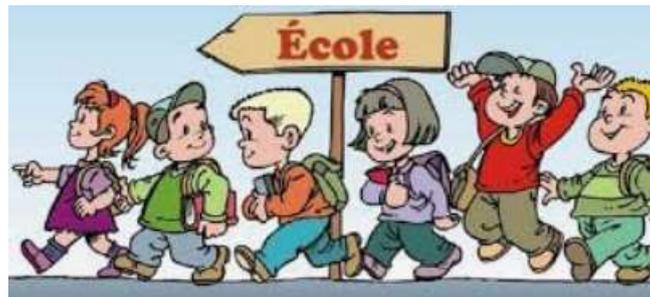
Spectacle de Noël : samedi 17 décembre 2022

Vivre à Val-Sonnette

Inscriptions à l'école

Votre enfant sera scolarisé pour la 1ère fois (enfant né jusqu'au 31/12/2018) ou votre famille est nouvellement installée sur le secteur de la CCPJ et vous avez des enfants à scolariser :

- Merci de vous présenter en Mairie de Val-Sonnette pour effectuer la demande de scolarisation, munis du livret de famille et du carnet de vaccination de votre enfant (page qui concerne la vaccination DT Polio).
- Vous devrez compléter l'imprimé de « Demande de scolarisation ». Il sera visé par la Maire puis adressé à la CCPJ.
- L'attestation de scolarisation établie par la mairie vous sera délivrée par le Directeur d'école.



Transports scolaires

1ère demande ou renouvellement ?

Connectez-vous à

www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport

Le portail est ouvert depuis le 7 juin 2022.



La carte, ou l'abonnement scolaire, sera envoyé directement au domicile du représentant de l'élève.

La carte de transport scolaire est valable plusieurs années et renouvelée à chaque changement de cycle (maternelle, élémentaire, collège et lycée). Pour les élèves circulant déjà sur le réseau Mobigo, elle est donc à conserver et sera réactivée à distance dès que l'inscription 2022-2023 sera réalisée et instruite.

En cas de perte, vol ou détérioration de la carte ou de l'abonnement scolaire, une demande de duplicata est à réaliser obligatoirement. Coût : 15 €.

Carte Avantages Jeunes

Vous avez entre 6 et 18 ans ?

Et vous résidez à Val-Sonnette ?

La commune vous offre votre carte avantages jeunes.

Pour cela il suffit de vous inscrire en mairie :

03 84 25 06 40

mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr

En nous communiquant **avant le 10 juillet** :

Date déjà transmise avant la parution de ce journal

Nom et prénom

Date de naissance

Téléphone et/ou mail

Classe fréquentée à la rentrée de septembre 2021

Tous les avantages sur

<https://www.avantagesjeunes.com/>

Votre carte Avantages Jeunes

Vous sera remise

MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2022

18h00

Salle des Fêtes de VERCIA

Une collation sera offerte par la commune



Compte administratif 2021



Celui-ci a été voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 2 février 2022.

Le CA relate les réalisations réelles et d'ordre en dépenses et en recettes, pour le fonctionnement et l'investissement. Il met en lumière ce qui a été réalisé pour la commune et ses habitants et compare avec les prévisions, il permet de dégager des crédits à reporter pour les actions qui ne sont pas achevées en totalité à la clôture de l'exercice.

Recettes de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement	529 255,26
Recettes d'ordre de fonctionnement	3 521,76
TOTAL	532 777,02

Pour mémoire
 Les dotations de l'État
 2021 : 147 792 €
 2020 : 143 395 €
 2019 : 141 734 €

REPERES

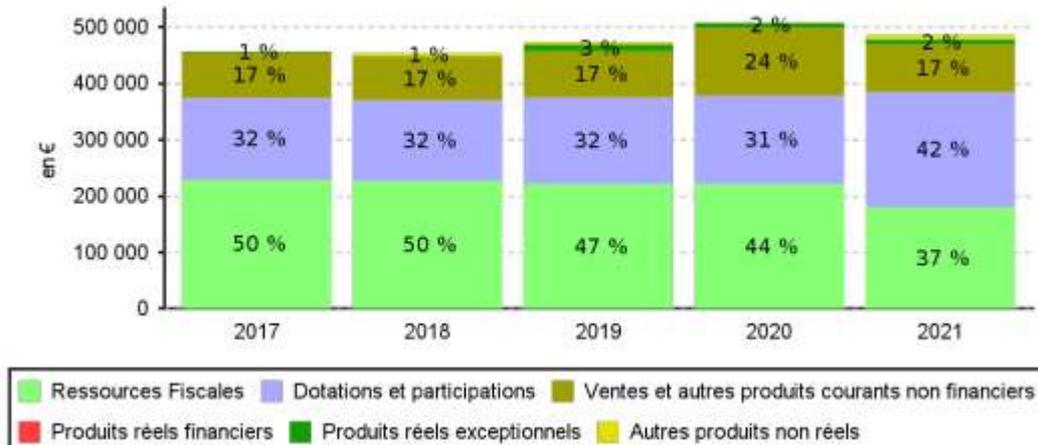
2021 En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	189	308	388	445
Dotations et participations	215	221	187	216
Ventes et autres produits courants non financiers	88	165	128	106
Produits réels financiers	0	0	1	0
Produits réels exceptionnels	9	11	10	10

Si l'on se compare avec les autres communes de même strate démographique, force est de constater que nos ressources fiscales sont très inférieures à la moyenne. Nos taux d'imposition en sont la principale raison.

Strate de référence :
 Population : 954
 Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants

Du fait de la suppression de la taxe d'habitation, les recettes fiscales diminuent alors que les dotations augmentent (engagement de l'État de compenser à l'€ prêt).

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement	366 491,37
Dépenses d'ordre de fonctionnement	16 678,89
TOTAL	383 170,26

L'essentiel des dépenses sont les charges à caractère général (eau, électricité, énergie pour l'ensemble des bâtiments communaux, entretien de voirie, frais ONF, du matériel, les assurances, les fournitures administratives et télécoms, le bulletin municipal, les fêtes et cérémonies, l'action sociale, etc.), viennent ensuite les charges de personnel et enfin les charges de gestion courante (indemnités élus, subventions etc.).

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



La structure des charges à caractère général est plutôt stable. En octobre 2021 le conseil municipal a décidé de se doter d'un deuxième poste d'adjoint technique à temps complet au vu de l'étendue de la commune. Cette décision aura un impact sur les dépenses de fonctionnement.

REPERES

2021

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	156	203	195	206
Charges de personnel	107	196	229	277
Charges de gestion courante	63	93	113	113
Charges réelles financières	7	15	12	14
Charges réelles exceptionnelles	1	6	3	5

Strate de référence :

Population : 954

Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants

Les personnels

Les personnels techniques

2 agents à temps complet
+ un contrat avec AIR
26h/semaine

Les personnels administratifs

2 secrétaires pour un total de
40h/semaine

Un agent d'entretien

6h/semaine

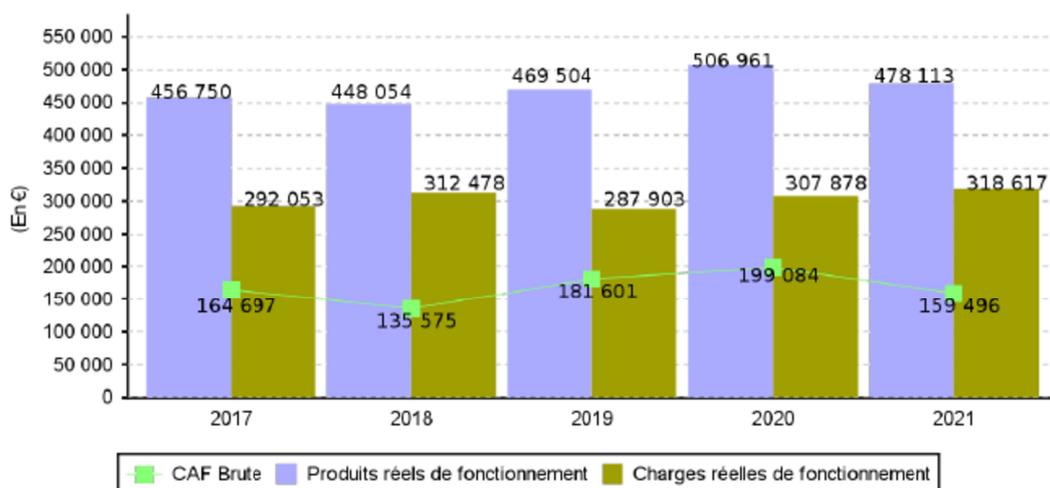
La capacité d'auto-financement (CAF)

- CAF brute :
c'est l'excédent résultant de la différence entre les produits réels et les charges réelles. Elle est en priorité affectée au remboursement de la dette.

- CAF nette :
c'est la CAF brute après avoir remboursé la dette.

C'est la capacité de la commune à dégager des ressources propres pour financer des dépenses d'équipement.

EVOLUTION DE LA CAF BRUTE



Résultat de fonctionnement 2021 : 149 606,76 €
Résultat N-1 : 192 041 €

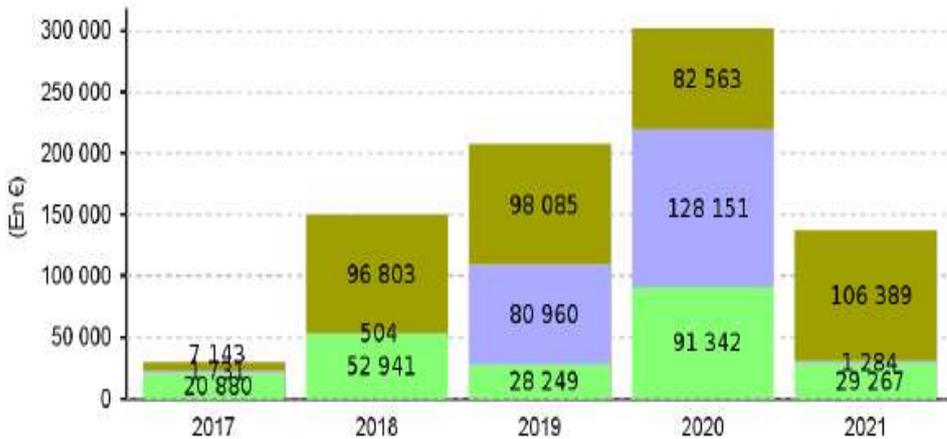
Recettes d'investissement

Les subventions sont une part importante de nos recettes, sans elles nous ne pourrions réaliser tous nos projets.

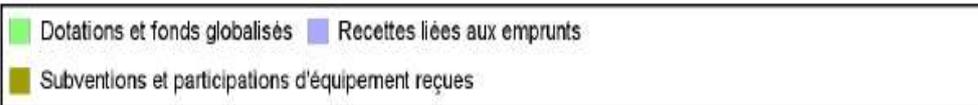
En 2021 nous avons été aidés pour la rénovation énergétique et à la mise en place d'une toiture photovoltaïque à Bonnaud par l'État (DSIL), le département (DST), une avance de DST pour l'aire de jeux à Vincelles, le solde de subventions de la DRAC pour la restauration de deux tableaux, un reste Effilogis (Région) pour la mairie annexe de Grusse.



EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Recettes réelles d'investissement	136 939,62
Recettes d'ordre d'investissement	16 678,89
Opérations patrimoniales	28 236,15
TOTAL	181 854,66



Nos recettes d'investissement comparées aux communes de même strate démographique

REPERES

En €/hab	2021			
	Commune	Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	31	53	50	56
Recettes liées aux emprunts	1	162	69	64
Subventions et participations d'équipement reçues	112	102	87	92

Dépenses d'investissement

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Dépenses réelles d'investissement	229 132,64
Dépenses d'ordre d'investissement	3 521,76
Opérations patrimoniales	28 236,15
TOTAL	260 890,55



Dépenses d'investissement (suite)

REPERES

2021

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	175	362	280	296
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	66	114	78	73

Des investissements moins importants qu'en 2020, et en prévision de gros investissements sur 2022.

Parmi les investissements :

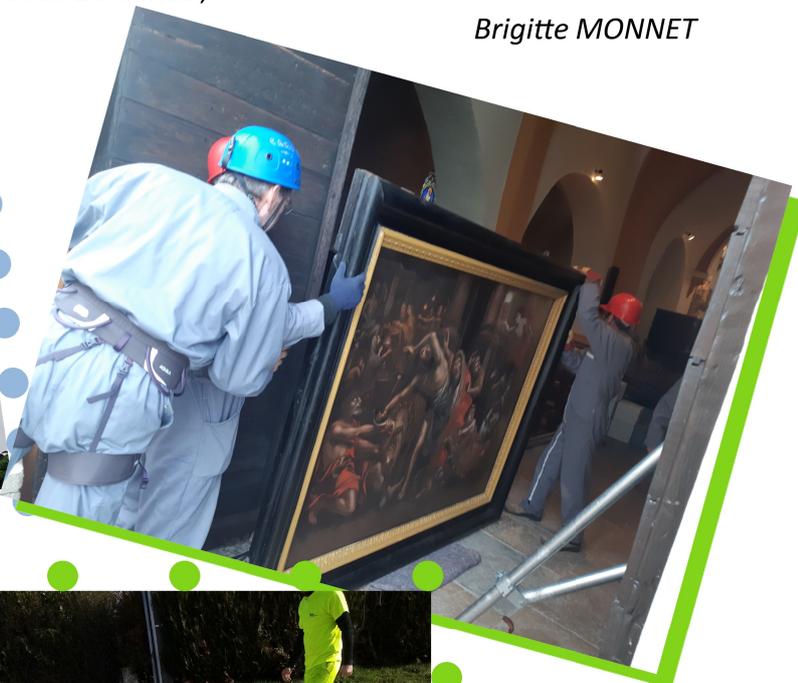
- la rénovation thermique et l'aménagement du deuxième étage d'un bâtiment communal sur Bonnaud avec création d'une toiture photovoltaïque ;
- la fin de l'enfouissement des réseaux rue des Bérards et l'enlèvement de la cabine haute Grande Rue à Vincelles ;
- l'achat de matériel pour les agents techniques et administratifs : débroussailleuse et tondeuse électriques sur batterie, camion ampliroll, ordinateur.

Différents travaux sur les réseaux dont nous sommes gestionnaires sur les 4 communes déléguées :

- l'extension du parking de l'atelier municipal à Grusse ;
- la mise en place d'une barrière sur le chemin des écoliers à Vincelles ;
- la réalisation de comptages de fréquence et vitesse sur Bonnaud ;

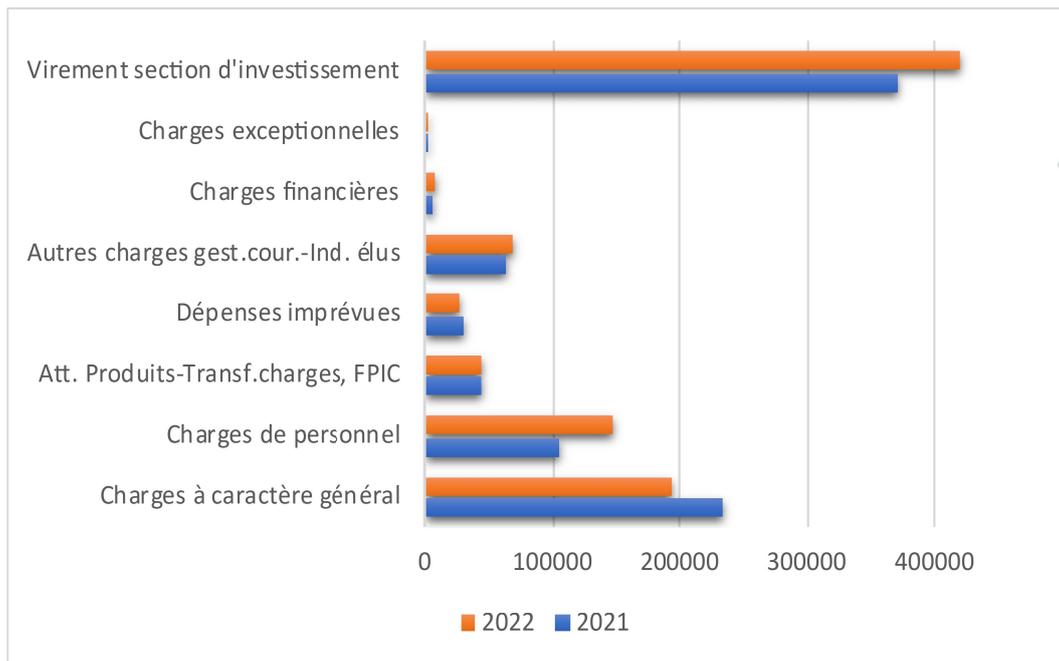
...

Brigitte MONNET



Budget primitif 2022

Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 916 294,21 €

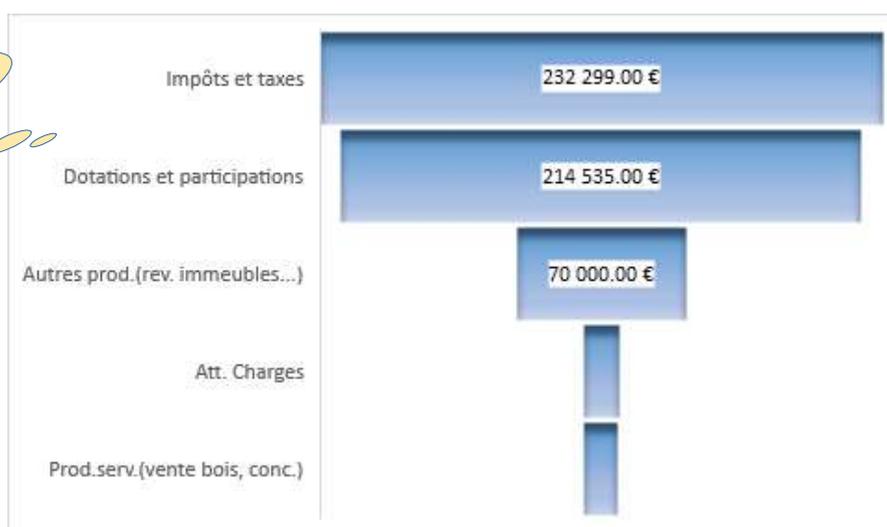


Dépenses

Le virement à la section d'investissement s'élève à 420 000 €

Du fait de l'embauche d'un 2ème adjoint technique à temps plein, les dépenses de personnel augmentent.

Recettes



La commune de Val-Sonnette n'a pas augmenté ses taux d'imposition.

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 38,22 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 24,84 %

	2021	2022
TFPB	338 362	354 643
TFNB	21 660	22 406
Total autres taxes (TH)	11 581	11 616
Allocations compensatrices	53 473	55 162
Moins Contribution CoCo	160 918	168 366
Total	264 158	275 461

Nous arrivons à la dernière année de lissage des taux de fiscalité pour l'ensemble des communes déléguées soit 6 années au total

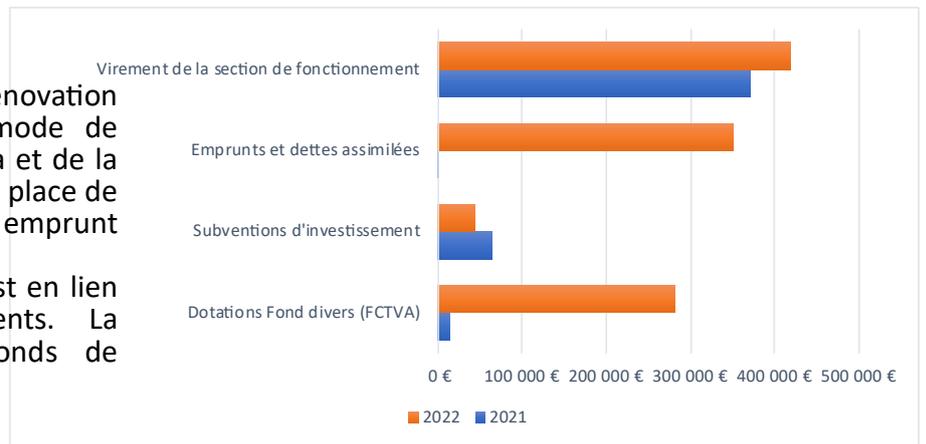
CoCo = coefficient correcteur

Dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 1 114 059,27 €

Les recettes

Afin de financer de lourds travaux de rénovation énergétique et de changement de mode de chauffage de la mairie annexe de Vercia et de la Salle des Fêtes, la commune contractera un emprunt de 350 000 €.

L'augmentation importante du FCTVA est en lien avec la hauteur des investissements. La commune retouche 16,404 % de fonds de compensation de la TVA.



Nos demandes de subventions État (DETR), Région (Effilogis), Département (DST et amendes de police) n'ayant pas encore fait l'objet de notifications, n'ont pu être intégrées au budget primitif 2022.

État de la dette

Capital	Intérêt	Total	Reste après échéances
39 548,14 €	5 736,47 €	45 284,61 €	259 378,21 €

Les principales dépenses d'investissement pour 2022

Rénovation thermique de la mairie déléguée de Vercia, de la salle des fêtes et mise en place d'une chaufferie bois pour alimenter les deux bâtiments ;
Réaménagement de la place de Vincelles ;
Maison d'Assistants Maternelles, fonds de concours demandé par la CCPJ ;
Achat de terrains quartier des Bourgeons à Vincelles ;
Étude schéma assainissement part eaux pluviales ;
Webcam pour vidéoprojection et ordinateur secrétariat ;
Installation des défibrillateurs sur Bonnaud, Grusse, Vercia et Vincelles ;
Étude d'aménagement de la traverse de Bonnaud ;
Et des restes à réaliser (travaux effectués en 2021 mais réglés en 2022) :
Extension aire de jeux de Vincelles ;
Schéma communal de défense incendie.



Rénovation thermique et énergies renouvelables

L'un de nos plus gros chantiers sera la réhabilitation thermique de deux bâtiments : la mairie annexe et la salle des fêtes de Vercia avec la mise en place d'une chaufferie bois afin d'alimenter les deux bâtiments.

Le coût actuel des énergies montre combien il est important d'en consommer le moins possible, et c'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'en faire des bâtiments basse consommation.

Un audit thermique réalisé en amont a confirmé la nécessité de ces travaux, en effet, la salle des fêtes était classée en G, et la mairie annexe en F.

Depuis plusieurs années, chaque fois que cela est possible, nous nous orientons vers les énergies renouvelables (chaufferie bois à Grusse, toitures photovoltaïques à Vincelles et Bonnaud).

Les trois logements que compte la mairie annexe vont également bénéficier du changement du mode de chauffage qui est un des moins coûteux actuellement.

Coût des travaux à ce jour : 497 125 € HT.

Coût global avec en plus, maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation des marchés, différents diagnostics, CT et SPS : 571 096 € HT.

La commune a sollicité des aides de l'État (DETR), de la Région (Effilogis), du Département (DST).

Nous sommes en attente des notifications.

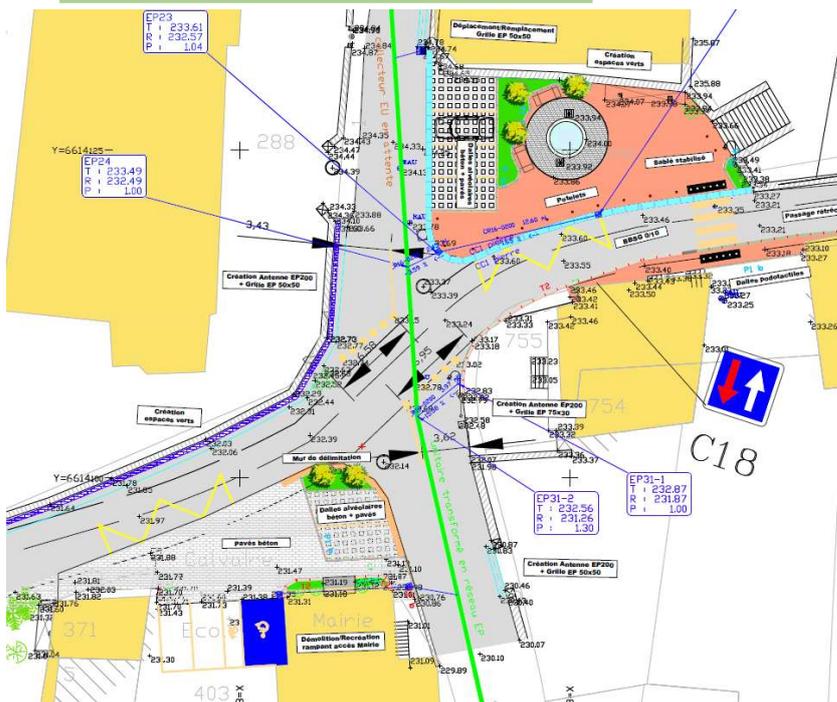
Afin de réaliser les travaux, nous avons recours à un emprunt comme cité précédemment

Brigitte MONNET



**Monsieur le Sous-Préfet
en visite à Val-Sonnette le 27 janvier 2022.
Ici, présentation de notre projet
pour Vercia**

Aménagement des places



Le Conseil Municipal de Val-Sonnette a décidé de réaliser les travaux d'aménagement de sécurité de la traversée du village de Vincelles, jusqu'à la sortie route de Grusse en 3 tranches.

La première tranche consiste à l'aménagement de la place de l'église et de la place de la mairie ; la seconde sera l'aménagement de la sortie de Vincelles depuis l'église en direction de Grusse ; la troisième sera l'aménagement du bourg ancien. Cette dernière tranche ne sera réalisée qu'après les travaux de remplacement de la conduite d'eau et la mise en place d'un réseau séparatif d'eaux usées et d'eaux pluviales. L'enfouissement des réseaux secs étant déjà réalisé, il ne restera plus qu'au Département à refaire le revêtement de la chaussée. La première tranche de travaux devrait débuter début août et c'est l'entreprise SJE qui les réalisera.

Ces travaux consistent à redonner une fonction à chaque élément : que le carrefour entre la Grande Rue, la rue des Fontaines et la Rue des Vignes, soit un carrefour sécurisé et que les places de stationnement soient bien délimitées.

Catherine FOURNIER

Schéma directeur d'assainissement

2 systèmes d'assainissement sont concernés par le schéma directeur d'assainissement :

- Vercia et Rotalier
- Vincelles, Grusse et Sainte Agnès

La DDT a relevé des non-conformités en 2020 sur les :

- système Vercia Rotalier : en temps de pluie, le débit nominal est dépassé les $\frac{3}{4}$ du temps avec une présence importante d'eaux parasites permanentes ;
- système Vincelles Grusse Sainte Agnès : en temps pluvieux le réseau séparatif de Ste Agnès collecte des eaux météoriques. Le débit transité est conséquent et rapide, provoquant un risque de colmatage du second étage de filtration. Le taux de collecte est très insuffisant (30%).

En novembre dernier, la C.C.P.J. a choisi de recruter un conducteur d'opération pour l'aider à réaliser un schéma directeur d'assainissement : Territoire Ingénierie Jura (service d'ingénierie du conseil départemental).

En janvier 2022, une présentation a été faite aux communes concernées sur l'intérêt de faire ce schéma conjoint car la compétence pluviale reste assurée par les communes et qu'il y aura des investigations nécessaires : reconnaissance de tous les types de réseau (unitaire, eau usée et eau pluviale), ouvertures de tous les regards, analyses ponctuelles au niveau de certains émissaires.

Des réunions de travail et de présentation des documents seront nécessaires.

C'est la C.C.P.J. qui porte l'opération, sollicite les aides, paie le bureau d'études et chaque collectivité réglera une partie de la facture selon une clé de répartition définie entre tous les partenaires.

Nous en sommes à la phase de choix du cabinet d'étude qui sera chargé d'élaborer le schéma et les actions à réaliser par chacune des collectivités dans les années à venir afin d'améliorer le fonctionnement et la pérennité des stations d'épuration, et de répondre aux injonctions de l'état.

La Communauté de Communes ne peut pas prévoir les travaux de mise en séparatif des réseaux Grande Rue, tant que le schéma directeur n'est pas terminé.

Catherine FOURNIER



LES TRAVAUX RÉALISÉS

Agrandissement de l'aire de jeux



Fermée pendant un petit laps de temps, la nouvelle aire de jeux était très attendue.

Dès son ouverture, elle a vite été prise d'assaut par les enfants de la commune et aussi des villages alentours. Des familles de Beaufort, Messia et Lons le Saunier sont venus tester ce nouvel équipement.

Ces différents modules : pour l'équilibre, pour la glisse, pour se balancer et pour grimper permettent à chaque enfant de s'épanouir par le jeu et également de satisfaire les besoins de motricité de chacun.

Ce beau projet a été réalisé par l'entreprise AMC DIFFUSION d'Augea pour un montant de 33 026,40 € TTC.

Cet espace de jeu sécurisé est un lieu de détente pour nos petites têtes blondes. Tout ceci sous l'œil vigilant de l'accompagnant.

Outre la fermeture de l'aire de jeux pour des raisons d'hygiène, notre agent communal a réalisé un cheminement en dalles pour la propreté des jeux.

L'ESAT de Perrigny a, quant à lui, ensemencé le pourtour.

City stade : pour donner suite à des problèmes de fissures sur le pourtour de cet équipement, l'entreprise à l'origine des travaux mettra en place du gazon synthétique.

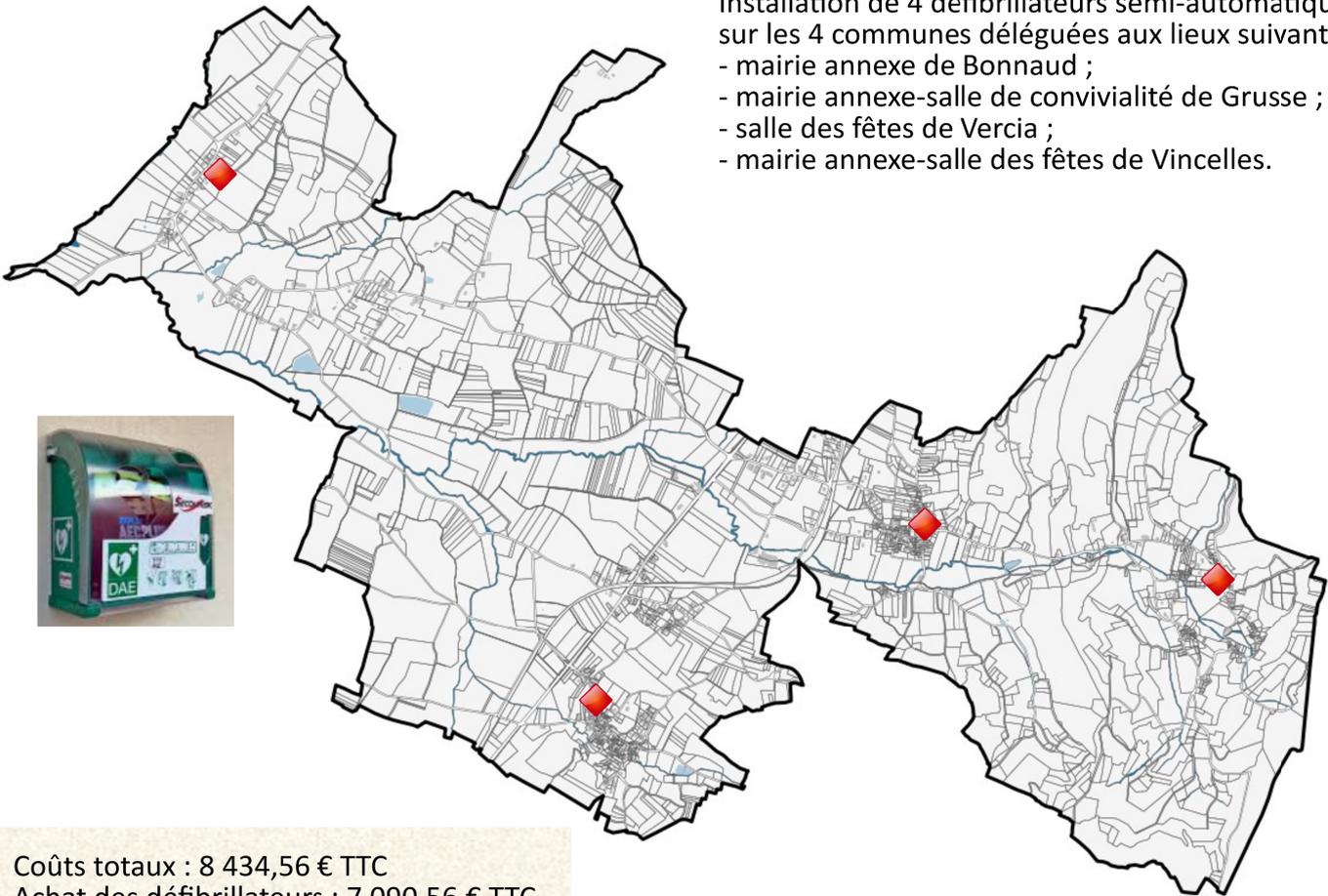
Irène ROUCHE

Subventions accordées :
Département (DST) 9 185,00 € HT
CCPJ 4 128,30 € HT
Auto-financement :
14 318,70 € HT

Installation de défibrillateurs

Installation de 4 défibrillateurs semi-automatiques

- sur les 4 communes déléguées aux lieux suivants :
- mairie annexe de Bonnaud ;
- mairie annexe-salle de convivialité de Grusse ;
- salle des fêtes de Vercia ;
- mairie annexe-salle des fêtes de Vincelles.



Coûts totaux : 8 434,56 € TTC
Achat des défibrillateurs : 7 090,56 € TTC
Installation : 1 344,00 € TTC
Nous avons dû les relier au réseau électrique afin que le matériel reste à température constante et ainsi garde toute son efficacité.

Nous sollicitons actuellement des partenaires afin de permettre aux habitants qui le souhaitent de participer à des séances d'apprentissage à l'utilisation des défibrillateurs.

Le terrain des fêtes de Grusse alimenté en eau potable

Jusqu'à présent, le terrain des fêtes était alimenté par une source. Le Syndicat des Eaux de Beaufort a été contacté pour réaliser le branchement afin de l'alimenter au droit de la parcelle. Les deux Adjoint Jacques et Roland ont effectué les raccordements du compteur jusqu'aux différents points d'eaux situés sur le terrain. Coût des travaux : 2 816,00 €.



En 2022 : étude préliminaire Bonnaud



Les élus communaux ont décidé de confier au cabinet ABCD une étude d'aménagement de sécurité de la route départementale n° 44 à Bonnaud prenant en compte la réalité de la circulation sur Bonnaud et l'augmentation du nombre d'enfants et adolescents utilisant les bus scolaires.

Cette étude avec des préconisations d'aménagement nous permettra de demander directement des devis aux entreprises.

Coût de l'étude : 2 040,00 € HT

Brigitte MONNET

Travaux de voirie communautaire



GRUSSE		Coût HT
VC n°20-Quartier La Doye	Réfection de la bande de roulement vers 3 quai de La Doye	16 025.00
VC n°21-Quartier de la Citadelle	Réfection de la bande de roulement (suite chantier 2020)	8 707.50
VC n°5-Rue Borne	Curage fossés et dérasement côté droit en descendant	3 462.50
VERCIA		
VC n°1-Route de Longeverne	Accotement à renforcer dans le virage après le pont	3 139.00
VC n°6-Chemin de Paisia	Curage fossés et dérasement (suite chantier 2021)	2 280.00
VINCELLES		
VC n°5-Rue du Pérou et carrefours Rue Minoterie et RD 1083	Curage fossés, débouchage passage busé, caler les accotements, recharger le carrefour	6 558.90
VC n°26-Rue de la Vendée	Dérasement accotement et reprofilage	3 362.50
VC n°17-Rue des Etangs	Passage rotobrosse et pose enduit	12 027.50
VC n°12-Rue des Fontaines	Capter les eaux pluviales de la route et modifier canalisation sous chaussée	6 520.00
VC n°16-Rue des Acacias Bonnaisod	Trx non terminés en 2021-Purges, déflachage et PAT	7 685.00
Montant total		69 767.90

INFORMATIONS SICTOM

La cétoine dorée, une larve utile au compost

Les cétoines comptent différentes espèces mais la cétoine dorée (*Cetonia aurata*) est la plus communément rencontrée dans nos jardins. Elle ressemble à un gros insecte qui peut faire craindre le pire en termes de ravages possibles au jardin, or ce coléoptère qu'on appelle également "hanneton des roses" ne fait pas de dégâts, bien au contraire. S'il se pose occasionnellement sur une marche ou autre support ensoleillé de votre jardin, il n'est que de passage. Ses larves, très utiles au compost, ne doivent pas être détruites par confusion avec celles du hanneton !



Les larves de cétoine dorée sont utiles au jardin



Les larves de cétoines dorées se nourrissent uniquement des déchets du tas de compost, elles contribuent donc à la transformation permettant d'obtenir un bon terreau.

Distinguer les larves blanches : cétoine ou hanneton ?

La larve blanche du hanneton vit dans la terre et s'attaque aux racines jusqu'à faire dépérir la plante. Son action étant tellement néfaste qu'il vaut mieux savoir la distinguer de la larve blanche de cétoine dorée qui ne fait, elle, aucun dégât puisqu'elle vit dans le compost qu'elle améliore. Outre cette différence d'habitat, plusieurs autres indices permettent de distinguer les deux larves blanches :

- la larve de hanneton a une grosse tête avec des mandibules et une extrémité arrière plus petite alors que la larve de cétoine dorée a une petite tête et une extrémité arrière plus imposante ;
- la larve de hanneton est plus jaunâtre que la larve de cétoine dorée qui est plus grisâtre ;
- la larve du hanneton est lisse alors que la larve de cétoine est velue ;
- la larve de hanneton a des pattes plus longues que celles de la larve de cétoine dorée qui sont insignifiantes.



La commune et le SICTOM
 Vous proposent
 Un apéritif
VENDREDI 23 SEPTEMBRE
18h00
 Salle de convivialité de GRUSSE



Démonstration de broyage courant de l'automne 2022

Composteur à 15€

Pour permettre à chacun de gérer ses déchets de cuisine et de jardin de la façon la plus propre possible, la commune de Val-Sonnette et le SICTOM vous proposent une commande groupée de composteurs.

Chaque composteur est accompagné de sa notice de montage et d'un livret d'explications sur le compostage.

Cette offre à tarif subventionné est limitée à un composteur par foyer.

Modèles de composteur :



Les deux modèles sont vendus à 15€

- 340L pour accueillir les déchets alimentaires d'un couple ou une petite famille.

- 600L pour familles plus importantes et surtout pour traiter des déchets de jardin (feuilles d'arbre, déchets du potager...).

Choisissez le modèle qui vous convient.

Vous pouvez passer commande directement à la mairie

Jusqu'au 15 septembre 2022

Rappel des déchets compostables :



En suivant ces consignes, c'est environ 30% de vos ordures ménagères non recyclables que vous pouvez transformer en compost.

LA BIODIVERSITÉ A VAL-SONNETTE



Des nouvelles de l'ENS de la Grande-Côte

Labellisé Espace Naturel Sensible en 2021, le site de la Grande Côte a été l'objet d'une activité intense au cours du printemps 2022 !

Le troupeau d'Eugénie THILLEROT est revenu comme chaque année pour pâturer le site entre mai et juin. Il atteint désormais 160 brebis et 180 agneaux, accompagné de deux chèvres et deux moutons.

Afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil au troupeau d'ovin, et potentiellement à un pâturage complémentaire, la commune, avec le CD39 et JNE, a mis en place un système d'adduction d'eau pour l'abreuvement des animaux en haut de la côte (difficilement accessible en véhicule) à l'aide d'un circuit alimenté par une pompe depuis le château d'eau.

Au-delà de son rôle de suivi et de gestion, JNE a également pour vocation d'accueillir et de sensibiliser le public sur ces ENS. C'est ainsi qu'une animation a été réalisée avec la classe de CM1-CM2 de l'école de Val-Sonnette le 25 mai.

En parallèle, une vingtaine d'élu.e.s des intercommunalités de Porte du Jura et ECLA ont été accueilli.e.s le 2 juin sur le site par Brigitte MONNET et JNE afin de présenter la démarche de Val-Sonnette en faveur de ce site, en lien avec les programmes d'actions territoriaux portés par le CEN FC et JNE sur les pelouses sèches. Une visite a permis de voir le troupeau et d'échanger avec Eugénie ainsi que de présenter, en présence du CD39, les actions portées par la commune et JNE grâce au dispositif ENS.

Willy GUILLET - Animateur JNE



Travaux réalisés par l'équipe du CDREN (Conseil Départemental)



Le troupeau d'Eugénie

Travaux d'alimentation en eau de la Grande Côte

Afin de pérenniser le pâturage, des travaux d'alimentation en eau de la Grande Côte ont été réalisés.

En juin, ce sont 800 litres d'eau qui étaient nécessaires chaque jour pour le troupeau.

Coût de l'opération : 9 060 € HT (de tuyaux, vannes, manchons, pompe, groupe électrogène et aménagement de remorque ainsi que le branchement par le SMEA).

Subvention du Département au titre des espaces sensibles : 6 342,00 €, sans compter les travaux réalisés par le CDREN.



Des élus de la CCPJ et ECLA en visite



Le chantier participatif, samedi 12 mars

Après quelques explications et consignes... Au travail !

Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à l'ouverture des pelouses sèches.

La matinée s'est terminée par un pique-nique en haut de la Grande Côte.



Le marché de producteurs

Le marché de producteurs a pris ses quartiers d'été. Vous le trouverez désormais en bas de la rue des Fontaines, en face de l'aire de jeux.

Marché d'été à Vincelles



Tous les vendredis
de 17h à 19h
au parking de la
rue des fontaines

Produits locaux et BIO



Carole et Tifaine ont participé à la 3^{ème} édition de « ferme en ferme ».

Cette manifestation voit une participation en hausse avec plus de 11 000 visiteurs (+30%). Un public intéressé, des fermes accueillantes.



De Ferme
en Ferme

Cérémonies du 8 mai

La fin de la seconde guerre mondiale en Europe commémorée chaque 8 mai s'est tenue cette année à Vercia.

Avant la cérémonie officielle, les maires délégués sont allés déposer une gerbe sur les Monuments aux Morts de la commune.



Avec le Chœur du Bon Pays et Joachim à l'Euphonium
Le Souvenir Français : Mme MATHIEU-CORON et deux jeunes

Discours de Mme la Maire avant la lecture du message de Mme La Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

« Ce jour, est un jour de mémoire.

Cette obligation morale qu'est la nôtre, de se souvenir des guerres qui ont jalonné notre histoire et de ses millions de victimes ;

Ce devoir de mémoire si important, afin, croyait-on, de faire en sorte que ça ne se reproduise plus.

Mais cette mémoire est-elle si courte... Car tout recommence.

Depuis plus de deux mois, aux portes de nos pays européens, la guerre gronde, des civils meurent chaque jour, femmes et enfants se terrent ou connaissent l'exode, des hommes, des femmes militaires ou civils se battent pied à pied, vivent dans les tranchées, ... Les tranchées, quel terrible souvenir, image au combien concrète pour nous.

Notre mémoire se rappelle à nous.

Depuis le début de ce conflit, la solidarité avec le peuple Ukrainien a été sans faille ; continuons, ne baissons pas les bras, car c'est cette action que nous pouvons, que nous devons, mener.

Au-delà de cette solidarité, n'oublions jamais, que le plus grand bonheur de vivre pour l'homme, c'est la PAIX. »

Ça bouge à Val-Sonnette

Le repas des aînés de Vercia

C'est avec une grande joie que nous nous sommes retrouvés pour ce repas le samedi 23 avril.

Malheureusement, peu d'aînés étaient présents (18) car encore beaucoup de malades et des craintes de la COVID.

Les personnes présentes étaient, quant à elles, enchantées de leur journée et du succulent repas concocté par Alain et Brigitte, et notamment la terrine de chevreuil réalisée avec le gibier fourni par l'AICA des Trois Ruisseaux. Merci à eux.

Les Sygovies (Groupe Folklorique de Vercia) sont venues animer une partie de l'après-midi avec des chants.

La commission sociale souhaite désormais que le repas des aînés rassemble tous les villages afin de réunir tous les aînés de VAL-SONNETTE et plutôt au mois de novembre.

Claudine MARCHAND

Un bel après-midi
en chansons



Merci René



Passage de la Milo'Mobile



La Mission Locale était à Val-Sonnette le jeudi 5 mai 2022 grâce à la Milo'Mobile.

Les missions locales reçoivent gratuitement tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou sans emploi. Elles les aident à s'insérer dans la vie professionnelle et sociale : emploi, formation, orientation, logement, mobilité, santé, sport, accès à la culture...

Plus d'infos ?

<https://missionslocales-bfc.fr/mission-locale-sud-jura/>

Les ateliers numériques

Les ateliers numériques, animés par Maud, la conseillère numérique de la CCPJ (Communauté de Communes Porte du Jura) a débuté le lundi 21 février 2022 dans la salle de Vincelles pour une durée de 8 semaines.

De 13h30 à 15h15 avait lieu « l'atelier débutant » et étant donné le nombre important d'inscrits sur ce créneau, il a été nécessaire de dédoubler et de créer un second atelier le mardi à la même heure. Ce sont au total 10 personnes qui ont pu participer aux cours.

De 15h15 à 16h15, c'était « l'atelier thématique », qui a eu lui aussi un très grand succès avec 9 personnes inscrites.

Un bilan donc très positif avec 19 personnes au total, répondant ainsi aux attentes des habitants.

Pour donner suite à la demande d'administrés, la conseillère numérique a mis en place des ateliers le samedi matin afin de faciliter l'accès aux personnes travaillant la semaine. L'information a été diffusée via Panneau Pocket et Facebook.

Les personnes ayant effectué la session niveau débutant souhaiteraient continuer la formation du niveau supérieur.

Toutes les personnes rencontrées ont été enchantées par les cours, les acquis et l'ambiance.

Merci à Maud et à l'initiative de la CCPJ.

Claudine MARCHAND

Les ateliers Bons Jours



9 séances
de 2 heures chacune

Proposés par la fédération des ADMR, en lien avec la commune, animés par une professionnelle de la santé, Catherine GORCE, ils ont réuni quelques aînées soucieuses d'apprendre les règles d'une alimentation équilibrée. Où trouver les bonnes informations pour bien manger ? Comment manger et bouger avec plaisir au quotidien ?

Au-delà de la thématique, les participantes ont vraiment apprécié la bonne ambiance et le fait de rompre l'isolement dont elles avaient souffert pendant la période de confinement.



Remerciements à tous les assesseurs



Sous un beau soleil, en ce 5 juillet, la commune a tenu à remercier tous les assesseurs bénévoles qui ont tenu les urnes lors des élections régionales, départementales, présidentielles et législatives soit près de 80 personnes. Il fallait bien tout ça pour nos trois bureaux de vote !

Encore un grand merci à eux !



Irène et Pascal fleurissent Vincelles

Cette année encore géraniums, bégonias, verveines, roses d'inde sont venus rejoindre nos différents bacs et jardinières. Ce modeste fleurissement a pour but d'égayer l'entrée de notre village de Vincelles.

Il n'y a plus qu'à attendre que ça pousse: pour cela il faudra du soleil, des petites mains pour l'arrosage et nos plantations seront magnifiques.

*"La fleur est courte, mais la joie qu'elle a donnée une minute,
N'est-ce pas de ces choses qui ont un commencement ou fin"*

Citation de Paul CLAUDEL

Irène ROUCHE



Family circus



Ce petit cirque familial a fait une halte, dimanche 15 avril, à Vincelles, pour le plaisir des petits et des grands.

Originaire de Saône-et-Loire, cette compagnie se produit dans toute la France. Ce jeune couple et son enfant ont ravi les spectateurs.



Des nouvelles de l'école...



Carnaval 2022, l'association de parents d'élèves La Cagnotte des P'tits écoliers a fait les crêpes

L'année scolaire 2022-2023 se termine sous la chaleur. Au cours de cette année, les élèves, pour enrichir les apprentissages quotidiens, ont pu participer à différentes sorties et rencontrer plusieurs intervenants :



La semaine olympique et paralympique en lien avec le Comité départemental de l'olympisme

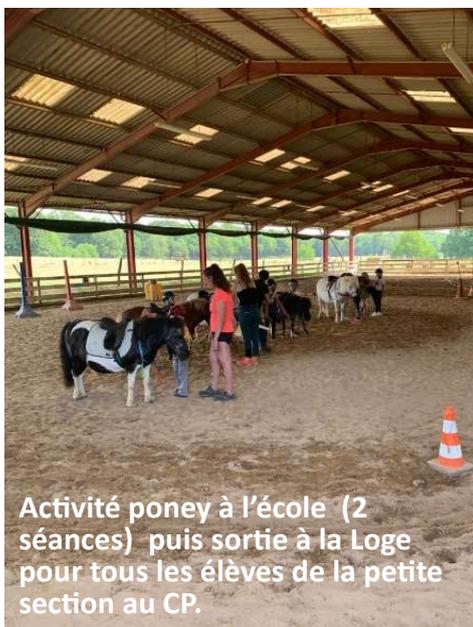
Les élèves ont pu découvrir ou redécouvrir différents sports (escrime, handball, rugby, basket) avec des clubs locaux. Les valeurs de l'olympisme ont été présentées aux élèves.



Sortie au moulin Bonnot à Gizia pour les élèves de petite section et moyenne section.



Participation au festival des Heures joyeuses à Saint-Amour avec une présentation de la guitare par le groupe



Activité poney à l'école (2 séances) puis sortie à la Loge pour tous les élèves de la petite section au CP.

Chaque élève a pu se rendre à un spectacle « Coté Cour » à la Grenette à Cousance ou à la Chevalerie à Saint-Amour. Ces spectacles de qualité permettent aux élèves de découvrir les arts du spectacle.

Les élèves de CP CE1 bénéficient d'un cycle piscine à Lons le Saunier. Découverte annuelle des pelouses sèches pour les élèves de CM1 CM2

Sortie à Besain au sentier des Malrochers pour les élèves du CE2 au CM2 pour terminer le travail sur la découverte de la géographie locale.

Toutes ces activités et sorties sont possibles grâce à la coopérative scolaire qui est financée par les subventions de la communauté de communes, de l'association des parents d'élèves (pizzas, vente de fleurs, cookies...) et les cotisations des familles.

A la rentrée prochaine, les prévisions annoncent 110 élèves environ répartis sur 5 classes avec dans l'équipe enseignante Mme Petetin, Mme Artuso, Mme Perbet, M. Yessad et M. Perrin (directeur).

Mme Pagneux et Mme Rodot sont les Atsem des deux classes maternelles.

L'année prochaine, l'équipe enseignante aimerait que l'action Lire et Faire Lire puisse reprendre.

Si vous êtes retraité et que vous voulez donner un peu de temps à des enfants pour partager votre goût de la lecture vous pouvez venir à l'école 30 minutes par semaine pour partager un moment avec un groupe de 3-4 élèves. (pour tout renseignement, appeler l'école au 03 84 25 04 47)



Toute l'équipe rend hommage à Gilbert David qui pendant de nombreuses années a animé un atelier « Lire et faire lire » et a partagé sa passion de la lecture en faisant découvrir aux élèves des poésies de Jacques Prévert, des contes de Marcel Aymé, des histoires de loup et d'homme à l'oreille coupée...

Christophe PERRIN

Accueil de loisirs de Val-Sonnette « Le Tipi »

L'accueil de loisirs « Le Tipi » accueille au quotidien :

Le matin, environ 15 enfants,

Pendant la pause méridienne, entre 65 et 75 enfants,

En accueil du soir, jusqu'à 18h 30, entre 40 et 60 enfants.

Toute l'année, l'accueil de loisirs propose des ateliers divers et variés selon des thématiques ludiques : jonglage, magie, marionnettes, relaxation, initiation sportive, randonnée...

Voici l'organisation proposée pour la rentrée 2022 concernant les mercredis : Le matin, accueil à Val Sonnette à partir de 7h30 et jusqu'à 8h30. 1 ou 2 navettes (en fonction des effectifs) seront mises en place pour amener les enfants sur l'AL de Beaufort-Orbagna. Le soir, les enfants seront de retour sur Val-Sonnette à partir de 17h30 avec un accueil jusqu'à 18h30 maximum.

Les inscriptions en périscolaires et en extra-scolaire (mercredi sur Beaufort) se font depuis votre espace famille iNoé.

Pour toutes questions, merci de contacter l'accueil de loisirs « Le Tipi » au 03.84.25.16.63 ou alvincelles@ccporteducjura.fr



Laetitia YAKOUBI

Directrice de l'accueil de loisirs « LE TIPI »

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Foyer Rural de Vercia

Les Sygovies de Vercia ont dansé tout le week-end au château de Vaux dans l'Aube, les 11 et 12 juin, lors des « Traditionnades » organisées par la confédération nationale des arts et traditions populaires. Ce fût une belle occasion de découvrir les folklores et savoir-faire du Nord Est de la France. Quel bonheur de rechausser enfin les sabots et d'entendre notre belle musique jurassienne pour les Sygovies. Nos jeunes étaient ravis de monter sur le podium pour faire découvrir au public et aux autres groupes folkloriques, les danses franc-comtoises qu'ils avaient répétées depuis plusieurs mois.

Sandrine Blanchon



La saison sportive du groupe d'activités physiques du foyer rural de Vercia s'achève par un agréable moment de convivialité et de partage.

Cette saison a encore été chahutée par la crise sanitaire, nous avons maintenu au maximum les cours de gym parfois en visio parfois en présentiel et même en mixte présentiel-visio.

La saison 2022/2023 reprendra le jeudi 8 septembre, les cours auront lieu tous les jeudis de 20h à 21h au foyer rural de Vercia.

Les personnes intéressées peuvent se joindre à nous le jour de la reprise pour un essai gratuit.

Pour plus d'informations : sandraguyon39@gmail.com



Samedi 18 juin, le Foyer Rural de Vercia a renoué avec la fête du poulet.

Une belle brochette de poulets ont été cuits à la broche par Alain, sous le soleil écrasant de juin.

Un bel après-midi de fête.

Le V.A.L.

Vincelles Animations Loisirs (LE VAL) reprend ses activités à l'automne 2022. Fort du succès du spectacle de Salim NALAJOIE proposé en mai dernier, nous accueillerons le spectacle : l'effet barnum de la Cie Pièces et Main d'œuvre (71) en partenariat avec FRAKA (Fédération des Foyers Ruraux), le **samedi 8 octobre 2022 – 20h30** – Espace Val Sonnette – Prix libre à partir de 3€

Spectacle participatif où vous assisterez à une vraie fausse séance de bien être : « *En une heure montre en main (car le temps c'est de l'argent), Stéphane et Carine nos 2 guides, vous livreront en toute bienveillance la recette de la sérénité tant plébiscitée dans nos sociétés modernes.*



80 personnes au spectacle de Salim NALAJOIE

Conseils avisés, exercices pratiques certifiés, témoignages authentiques succéderont au service d'un unique objectif : « Être ensemble, être bien, et planer superbement au-dessus de nos quotidiens moroses ». A moins que le ténia du doute ne s'empare des intestins de nos certitudes...

La veille du spectacle, le **7 octobre**, nous accueillerons la cie le Souffle Couplé pour une action « Histoire de s'voir » auprès des personnes âgées en milieu rural. L'objectif est de pouvoir mettre en lumière par le théâtre la vie des personnes dans un village et ainsi créer une proximité entre les habitants d'un même village. *Le principe : les deux artistes de la Cie le Souffle Couplé (Salim et Yoël) récoltent des histoires/ témoignages chez un ou une habitant(e) du village. Ils proposent ensuite une petite restitution théâtrale qui sera présentée à tous les voisins.*

On vous donne aussi rendez-vous pour la traditionnelle déambulation d'Halloween dans les rues du village, lundi 31 octobre au soir.



Les Amis des Fleurs de Vercia

L'amélioration de la situation sanitaire nous a permis de concrétiser notre manifestation pour les illuminations de Noël, à savoir la vente de gaufres à emporter.

Nous remercions vivement les personnes qui ne sont pas membres de notre association et qui sont venues nous prêter main forte pour la réalisation de cette animation. Sans cette aide il nous serait très difficile de continuer, MERCI A EUX.

Cela nous a permis de fleurir notre village cette année encore et ce sont 1800 plants de fleurs et verdure qui ont été plantés.

Anne-Marie CUVELIER



Le Comité d'embellissement de Grusse



Le vide grenier

Depuis 2 ans nous avons décidé de faire les Puces le 1^{er} dimanche de septembre. Les Puces se sont donc déroulées le dimanche 5 septembre 2021 avec de nombreux exposants et encore plus de visiteurs. Le temps était de la partie et malgré quelques restrictions se fût une magnifique journée.

Les visiteurs quant à eux toujours aussi nombreux ont bien profité de la petite restauration et de la buvette... L'organisation bien rodée, qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années, a fait de cette veille de rentrée des classes une journée de bonne humeur et de convivialité.

En 2022 nous rééditons l'opération, les Puces se dérouleront le dimanche 4 septembre 2022.

Nous avons enfin pu profiter de la nouvelle salle des fêtes de Grusse pour notre Assemblée Générale le dimanche 13 mars 2022 suivi du repas du village. Les moules frites furent un grand succès. Nous avons pu accueillir avec plaisir de nouveaux adhérents tout en espérant en accueillir encore.



Assemblée Générale et repas d'hiver du village de Grusse



• Les plantations du village

Comme chaque année le Comité d'embellissement de Grusse fleurit le village. Les bénévoles se retrouvent toujours nombreux un samedi matin fin mai pour planter les fleurs suivi d'un casse-croûte très convivial pour terminer la matinée. Nous remercions les responsables de quartier et les personnes qui entretiennent et arrosent les plantations ainsi que la Mairie pour la subvention octroyée.

Le Comité d'Embellissement de Grusse remercie chaleureusement les participants de la soirée « jambon braisé en musique » du 25 juin dernier ainsi que tous les bénévoles !

Tous ont permis de passer un excellent moment de rencontre et de convivialité autour de nos traditionnels jambons braisés et nos frites croustillantes jusqu'au bout de la nuit.



Le traditionnel jambon braisé du dernier week-end de juin

Et enfin, comme pour beaucoup d'associations, nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés qui auraient un peu de temps à nous consacrer, suivant vos disponibilités et compétences, afin de continuer à faire vivre notre village ! En vous remerciant par avance.

La cagnotte des p'tits écoliers

L'association « La cagnotte des p'tits écoliers » est l'association des parents d'élèves de l'école de Val-Sonnette.

Elle organise différents événements tels qu'une vente de potimarrons (généreusement offerts par un habitant de la commune), une soirée pizza, vente de fleurs, vente de chocolats, vente de sachets de cookies.

Elle œuvre pour récolter de l'argent au profit des élèves de l'école.

Après deux années de crise sanitaire, l'association a pu reprendre une activité habituelle cette année.

Voici quelques photos des réalisations de cette année :

Soirée pizza à Vercia



Confection des sachets de cookies



Distribution de crêpes
pour le carnaval de l'école

L'association recherche des parents volontaires pour s'investir et participer aux différentes actions menées. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez nous rejoindre.

Pour nous joindre : lacagnottedesptitsecoliers@gmail.com

L'association profite de cet article pour **remercier** toutes les personnes qui ont donné de leur temps cette année, l'accueil de loisirs, la commune pour le prêt des salles et les subventions ainsi que les généreux donateurs.

Les Artistes de Val-Sonnette

Samedi 25 juin était un grand jour pour le nouveau Président de l'association Anthony PELLICOLI ainsi que pour tous les artistes, petits et grands de Val-Sonnette. De nombreux dessins et tableaux, fruit d'une année de cours sous la houlette de Michelle GOLOUBIEFF, ont été exposés à l'Espace Val-Sonnette à Vincelles.

Les cours reprendront début septembre avec deux séances d'essai gratuites. Ils se déroulent dans la salle des commissions de la mairie annexe de Vincelles.

À vos pincesaux !



Les p'tites z'abeilles

La maison d'assistantes maternelles les p'tites z'abeilles a ouvert ses portes en décembre 2021. Nous sommes trois assistantes maternelles agréées par la PMI du Jura . Catherine, Fabienne et Annabelle. Nous accueillons actuellement 16 enfants dont 12 en simultané. Les horaires d'ouverture et de fermeture se font en fonction des besoins des familles. La structure est gérée par une association « les p'tites z'abeilles ». Afin de subvenir aux besoins de la MAM nous avons organisé en début d'année une tombola, puis une opération paella au mois de juin. Nous prévoyons également de faire une porte ouverte à la rentrée prochaine. Pour toute information vous pouvez nous joindre sur l'adresse mail et sur le numéro de la MAM. Lesptitezabeillesmam39@gmail.com
Tél : 03 63 67 24 27



Gymnastique en plein air pour les seniors à Vincelles



Quoi de plus agréable que de pouvoir pratiquer les exercices physiques en plein air.

Retrouvez dès septembre l'éducatrice sportive du CODEP du Jura tous les mardis matins.

L'amicale des donneurs de sang de Cousance

Prochaines collectes :
Beaufort/Orbagna
vendredi 26 août
Cousance
vendredis 21 octobre
Vendredi 23 décembre



Des collectes sur RDV
C'est simple, se connecter à :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>
Il est toujours possible de venir sans RDV. Les donneurs ayant réservés seront prioritaires.

Nos habitants ont du talent

Cap vers l'Aventure !

Voici le nom de cette association qui a pour mots d'ordres :

FAMILLE - IMMERSION - NATURE SAUVAGE

Parcourir des territoires sauvages en famille, de la Suède et de la Norvège. Voilà ce à quoi se prépare cette famille de Val Sonnette.

Leur camion aménagé leur permettra d'atteindre des zones reculées. Leur originalité ? Naviguer sur les lacs et les fjords à bord de leur navire : un canoé-trimaran auto construit pour se retrouver face aux éléments de la NATURE !

La motivation première de Nena et François « c'est avant tout de vivre une aventure en famille au quotidien dans la nature sauvage. Grâce à cette immersion, nous espérons créer chez nos enfants des souvenirs forts qui les pousseront à prendre soin de l'environnement à l'âge adulte. »

« Savoir repousser ses limites et se dépasser. C'est quelque chose que nous souhaitons enseigner à nos enfants et partager avec les personnes qui nous suivront. »



Transmettre cette aventure. « Nombreuses sont les familles aux petits budgets comme nous, qui n'osent pas se lancer dans une telle expédition ». Ils souhaitent partager leur expérience et créer un film d'aventure. « Nous souhaitons mettre en place un beau projet avec l'école de Sasha, Marius et Noa. Que cette aventure puisse être un moment fort pour le plus grand nombre. »

Ce voyage est prévu d'avril à août 2023 à la découverte des nombreux parcs naturels.

« Notre camion nous permettra de nous rendre dans des espaces sauvages d'où nous pourrons mettre à l'eau notre bateau. Notre embarcation aura la capacité de chargement d'un canoë d'expédition. » Sur ses côtés seront fixés des flotteurs, une voile de trimaran fixée à l'avant du canoë « Une seule embarcation pour toute la famille, robuste et qui nous permettra d'emporter du matériel pour plusieurs semaines. »

Dès la rentrée de septembre, vous pourrez les retrouver sur le marché des producteurs de Val-Sonnette, sur le parking de l'école. Ils profiteront de ces moments pour échanger avec vous, et vendre leur productions maison (savons, impressions sur tissu, tableaux, ...) Cela participera au financement du voyage.

Pour les suivre :

Facebook : cap vers l'aventure

Instagram : cap.vers.l'aventure

mail : capverslaventure@gmail.com

Une habitante à l'honneur ! LIGUE SPORT BOULES F1 FÉMININ

J'ai débuté la boule lyonnaise en 2010 en F4 (F pour Fédéral) au plus petit échelon, licenciée au club de Beaufort pendant 2 ans.

Ensuite, j'ai évolué en F3 au club de Poligny pendant quelques années pour me diriger vers le club de Lons Le Saunier (2013 à 2018).



Gorgelin Magali, Desbenoit Sylvie
et Junon Sophie de Vercia

À l'issue des concours, j'ai été plusieurs fois championne régionale et inter-régionale ce qui m'a emmenée par la suite à plusieurs championnats de France en doublette/ triplète et tête à tête.

En 2019, j'ai évolué en F2 (national) toujours sous les couleurs de LONS BOULODROME avec Geneviève et Annette du club de POLIGNY. Par suite de l'Entente entre nos deux clubs, nous avons commencé nos grands prix jusqu'à l'arrivée du COVID.

En 2021 changement de club et de partenaires pour me rendre dans celui de GUILHERAND GRANGES en Ardèche.

Nous sommes 49 équipes engagées et nous avons 13 compétitions nationales à faire dans la saison. Nous avons gagné 6 grands prix, ce qui nous conduit à la première place du classement avec 137 points suivis par la deuxième et troisième équipe à 120 points.

Nous sommes qualifiées au championnat de France doublette qui se déroulera le week-end des 2 et 3 juillet 2022 à St Denis Les Bourg. Je me suis aussi qualifiée au championnat de France tête à tête qui aura lieu les 27/28 août à St Michel De Maurienne.

A l'issue de cette belle saison nous intégrons la **LIGUE F1** la plus haute division du sport boules.

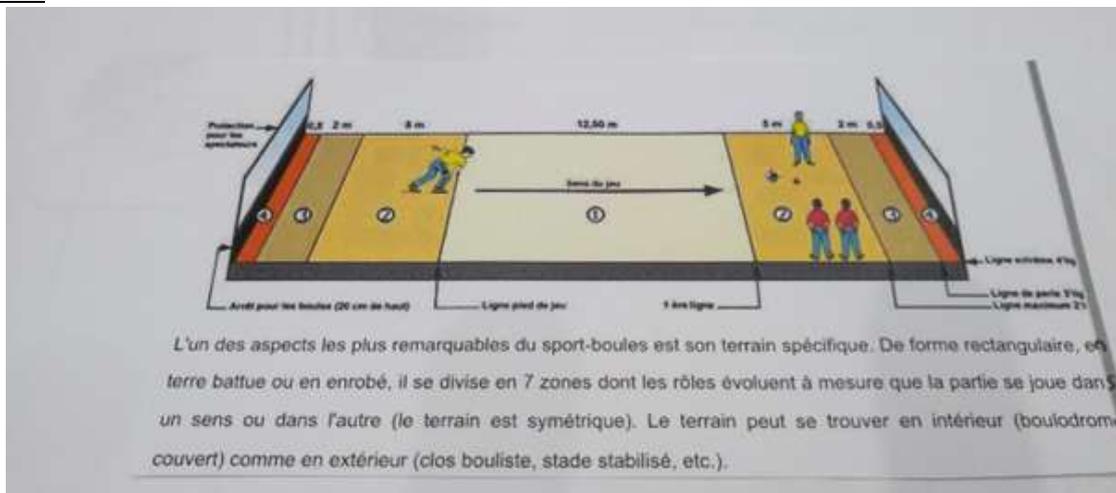
Quelques petites explications :

La boule lyonnaise est une discipline sportive de haut niveau de lancer qui s'exprime dans des situations de point en mouvement, de tir en course d'élan et de tir en course continue dont l'objectif final est la performance en précision. La pratique, qu'elle soit individuelle ou collective, nécessite de la part de l'exécutant un contrôle gestuel approfondi, une maîtrise émotionnelle importante et l'élaboration constante d'une stratégie d'action. Elle sollicite ainsi les capacités d'attention, de mémoire, de concentration alliées à des qualités techniques et physiques qui mettent en évidence la coordination, l'équilibre et les capacités énergétiques de l'individu.

Les boules sont en métal (avec ou sans remplissage) plus grosses et plus lourdes que celles utilisées pour la pétanque. Leurs diamètres et leurs poids varient selon les catégories. Le but également appelé « bouchon », « petit » ou « cochonnet » est une sphère de bois (en principe en buis) de couleur uniforme qu'on lance en début de partie. Il devient alors l'objectif que la boule doit tenter d'atteindre.

Le cinquante est une tige métallique (le plus souvent, en inox) de 50 cm de longueur et une pointe courbée à l'équerre de 50 mm de haut. Elle est utilisée pour le traçage du cadre et des lignes de jeu, pour le marquage de l'emplacement des boules et du but et enfin pour délimiter la zone de validité du tir.

Le terrain



Sophie JUNON

De nouvelles entreprises à Val-Sonnette



C'est en 2018 que Quentin FAUTRELLE est venu s'installer sur la commune déléguée de VERCIA en achetant une vieille demeure.

Désormais il y développe son activité.

Besoin d'un couvreur, charpentier, zingueur, faites appel à l'entreprise FAUTRELLE, située sur la Commune déléguée de VERCIA. L'entreprise a été créée en octobre 2021. Souhaitons-lui bon vent !



Jordan GRUS, auto-entrepreneur d'aménagements extérieurs

Ce jeune homme de 32 ans, accompagné de Coralie 28 ans et père d'une petite Lily de 3 ans, s'est lancé dans ce travail indépendant après une formation au Lycée agricole de Montmorot et différentes expériences professionnelles : palefrenier-soigneur, facteur, livreur, maçon...

« Au final, j'ai mélangé ces savoir-faire et me suis installé ici, à Bonnaud, il y a 4 ans, en tant que créateur d'extérieurs. Cela englobe différentes étapes de la conception jusqu'à l'aménagement qui comprend le revêtement, le pavage, la clôture... et les plantations pour lesquelles je bénéficie de l'apport professionnel de mon frère qui travaille chez Le Jardinier à Messia. Côté piscines, je dépends d'un groupe qui les met chez moi en dépôt-vente. C'est un tremplin qui me permet d'entreprendre l'aménagement environnant. »



Tout juste !

« Une réflexion sur mes relations avec les clients constitue le fil conducteur de la gestion de mon entreprise : l'honnêteté, la transparence, la franchise. En fonction de leur budget, je les guide sur ce qui est possible et pas possible. J'ai appris à négocier avec les fournisseurs, à trouver les bons matériaux, au bon endroit, au bon moment et à en répercuter le prix sur les devis et factures. Le juste prix. Les clients apprécient, se le répètent entre eux et j'ai n'ai pas besoin de faire de la publicité. Je travaille surtout dans la Bresse, jusqu'à Châlon-sur-Saône. Bien sûr des difficultés surviennent comme dans toute entreprise : les augmentations des tarifs liés au coût des énergies fossiles qu'on est obligé de répercuter sur les devis et factures. Pour les devis déjà signés on ne le peut pas ; les aléas climatiques avec des creux en hiver, les intempéries et les étés caniculaires. C'est compliqué mais on adapte nos horaires. D'une façon générale, cela va bien, il y a du travail, de bons fournisseurs et de bons clients. Dans le futur, j'espère parvenir à créer une entreprise plus grande et familiale dans laquelle seraient associés ma compagne et mon frère et la transmettre plus tard à nos enfants. Nous avons toujours travaillé en famille, déjà du temps de mes parents. J'aimerais que l'on réussisse tous ensemble. »

Martine DAVID

CITOYENNETÉ

Les propriétaires de chiens sont tenus de les promener en laisse dès lors qu'ils sont dans le village. Rappel de l'arrêté municipal du 20/03/2017

ARRETE



Article 1 - Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies publiques, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.

Article 2 - Tout chien errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.

Article 3 - Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Article 4 - Les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende.

Article 5 - Le commandant de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles et dont copie sera transmise à M. le préfet.

D'ANTAN A AUJOURD'HUI

Le cimetière de Grusse : *Une histoire pas de tout repos*

Jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle le village de Grusse avec ses 350 habitants est trop petit pour être une paroisse. Les offices religieux se déroulent à l'église de Vincelles et les enterrements également. Les deux villages sont en co-paroisse et Grusse participe à l'entretien de l'église de Vincelles et de son cimetière.

Mais le 25 septembre 1843 le Préfet du Jura prévient la commune de Vincelles, qu'il va interdire les inhumations dans l'actuel cimetière situé autour de l'église. Ce cimetière est «trop petit, trop près des habitations et trop peu profond». Vincelles aura du mal à trouver un nouvel emplacement. Il faut réaliser des sondages et des prélèvements de sol qui doivent être analysés ; la composition de la terre doit être compatible avec l'enfouissement des corps.

Le 3 mars 1850, le conseil municipal de Grusse décide « de se faire un cimetière particulier ». Mais ce n'est pas si facile. Beaucoup d'obstacles sont à franchir : la commune doit acheter un terrain. Celui-ci doit être validé par l'administration. Le préfet doit donner son accord, l'évêque aussi.

L'année suivante le maire Monsieur Eugène Ponsot présente au conseil la volonté de Mlle Stéphanie Ponsot, dont il est le légataire, de faire don à la commune d'une surface de 5 ares à prendre sur ses propriétés pour que la commune puisse faire un cimetière particulier.

Si le Préfet du Jura ne voit aucun inconvénient à cette création, la « Fabrique » de Vincelles s'y oppose formellement. Existante sous l'Ancien Régime, supprimée par la Révolution, rétablie par le Concordat de 1801, les « Fabriques » ont pour rôle de gérer le côté temporel des paroisses et notamment l'administration des biens et revenus de celles-ci. Le « conseil de fabrique » de Vincelles ne veut pas se priver des fonds versés par sa co-paroisse pour son nouveau cimetière. « Cette séparation amènera beaucoup d'inconvénients qui susciteront une mésintelligence entre les deux communes ».

Grusse persiste mais ne pourra réaliser son projet qu'à condition que l'autorité ecclésiastique permette au curé de Vincelles de venir faire les inhumations à Grusse. C'est chose faite en 1852. L'évêque de Saint Claude accorde cette autorisation puisque la commune possède une chapelle et moyennant 50 francs versés chaque année au Curé pour indemnité de déplacement.

Et voilà, le Cimetière de Grusse est entouré d'un mur comme la loi l'exige et ses habitants peuvent être enterrés dans leur village. En 1886 les prix des concessions sont revus à la baisse pour permettre aux habitants d'acquérir un emplacement. En effet, nombre de familles modestes continuent à être enterrées au cimetière de Vincelles car elles y possèdent déjà une concession. Même diminution des prix en 1898, le « niveau de vie des habitants ayant beaucoup diminué à cause du phylloxéra » qui a ravagé les vignes.

En 1873 Monsieur Ponsot propose de céder un terrain attenant en contre partie d'une concession perpétuelle où il pourra élever un monument pour sa famille. Pendant plusieurs années un conflit judiciaire oppose la Commune et le vendeur au sujet de la surface revenant à ce dernier. Et en 1882 une solution à l'amiable est enfin trouvée. On peut encore aujourd'hui voir le monument à l'entrée du cimetière de Grusse où M. Ponsot repose en paix.



Guy Costanzo - 2022

Cimetière de Grusse

Fontaines du village :

Un lieu de vie

Avant que l'eau n'arrive au robinet de chaque habitation, les cours d'eau, les puits et les fontaines publiques étaient les seuls lieux d'alimentation en eau potable.

Souvent construites au centre du village, les fontaines publiques étaient des espaces de rassemblement, de rencontre : aujourd'hui on parlerait de « sociabilité villageoise ».

Ces points d'eau aux usages multiples que ce soit pour l'homme ou pour l'animal, favorise la propagation des maladies.

À partir de la fin du XVIII^{ème} siècle, la population commence à prendre conscience des principes d'hygiène.

Si auparavant les épidémies étaient considérées comme des punitions du ciel, on raisonne pour prévenir leur apparition.

Vers 1830, à la suite de la pandémie de choléra puis de typhoïde, la qualité de l'eau distribuée devient un enjeu majeur de santé publique.

« Les communes sont tenues de garantir aux habitants de bonnes conditions de salubrité, c'est à elles qu'incombe la charge de concrétiser les équipements nécessaires ».

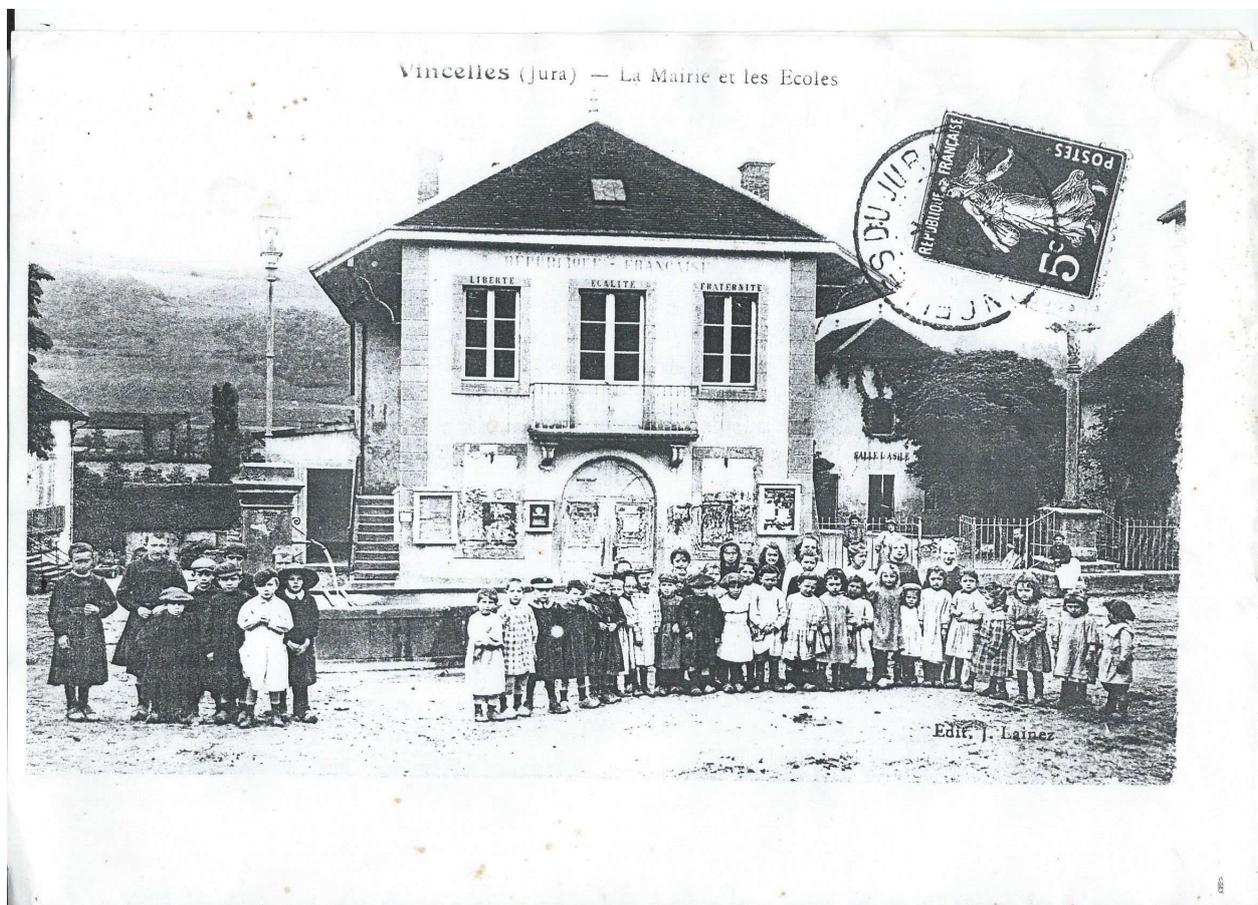
Ce geste politique de l'État va permettre à chaque citoyen qu'il soit de la ville ou de la campagne, d'être sur le même pied d'égalité concernant l'amélioration de la salubrité publique.

La création de lavoirs dans nos villages, va apporter un progrès pour l'hygiène. Si la propreté du corps devient importante, celle du vêtement l'est tout autant. En faisant bouillir le linge, on va lutter efficacement contre les risques d'infections et les épidémies.

Ces fontaines et ces lavoirs sont les marques du passé, pensait-on. Pour certains, devenues inutiles, ces monuments ont été transformés en bacs à fleurs, leurs tuyaux aux cicatrices multiples paraissent laisser le temps s'échapper goutte à goutte afin de témoigner aux générations futures d'un mode de vie à jamais révolu.

Et pourtant, aujourd'hui plus que jamais, nous savons l'importance de l'eau accessible à tous, dans ces périodes de sécheresse extrême. Nous ne pouvons que remercier les anciens élus qui, conscients des enjeux, ont conservé ou remis en eau les fontaines et lavoirs de Val-Sonnette.

Irène ROUCHE



LA FIBRE DU JURA

PRISME

by  altitude Infra



INFORMATION TRAVAUX FIBRE OPTIQUE SUR VOTRE COMMUNE

Le Département du Jura et Altitude Fibre 39 ont signé une convention de délégation de service public visant à vous faire bénéficier de la fibre optique sur votre commune. La marque du réseau fibre très haut débit se nomme **Prisme by Altitude Infra**.

Nous tenions à vous informer que les études préalables pour le déploiement de la fibre optique vont se dérouler sur votre commune aux alentours du 1^{er} semestre 2022.

Vous apercevrez des équipes travaux portant des gilets orange, ils seront logotés **Prisme By altitude Infra**.

- ▶ **Phase d'étude** : En 2022 les équipes travaux vont venir évaluer les infrastructures existantes au niveau de la voirie et repérer celles qu'il faut faire évoluer, pour déployer la fibre optique.
- ▶ **Phase travaux** : Plusieurs mois après, des travaux d'infrastructure seront réalisés dans votre rue en coordination et avec l'accord de votre mairie.
- ▶ **Phase d'installation** : pendant quelques mois, les opérateurs commerciaux, viendront installer leur matériel dans nos infrastructures pour leur permettre de vous proposer leurs offres.

Vous serez alors éligible à la Fibre Optique, et vous pourrez souscrire à une offre auprès du fournisseur d'accès à internet de votre choix.

Suivez toute notre actualité sur prisme-fibre.fr
Twitter : @PrismeFibre | LinkedIn : Prisme Fibre

